

*Questions orales*

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, c'est le même processus qui a été suivi par les gouvernements dans le passé, comme le gouvernement, je pense, du très honorable chef de l'opposition. C'est le même processus de recevoir des experts du milieu fiscal pour éviter les problèmes auxquels les budgets dans le passé nous ont confrontés et il n'y a pas de différence entre ce processus et ce qui s'est fait par le passé.

[Traduction]

## LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ce n'est pas du tout la même méthode. Les anciens ministres des Finances, y compris moi-même, cherchaient à obtenir tous les avis possibles, décidaient de la façon de rédiger le budget puis fermaient les portes. Ce document a déjà été rédigé. Il est trop tard pour que ces fiscalistes conseillent le ministre. Tout est déjà inscrit noir sur blanc.

Le ministre des Finances les a recrutés pour qu'ils répandent la bonne parole. En échange, ils obtiennent un avantage sur leurs concurrents et tous les autres Canadiens. Voilà exactement ce qui se passe.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Le ministre peut bien rechercher des précédents, mais ce sera en vain, car il n'y en a absolument aucun.

**M. Crosbie:** La question.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Comment le premier ministre compte-t-il réagir devant la conduite scandaleuse du ministre des Finances? Ne croit-il pas qu'il faudrait le congédier vu l'importance de cette réforme fiscale?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je voudrais simplement signaler une chose à l'attention du chef de l'opposition. Il ne s'agit pas d'un budget. C'est un Livre blanc. Il s'agit d'une proposition concernant la réforme fiscale.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Pourquoi communiquer ce document à huis clos? Pourquoi faire venir la télévision nationale?

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, le huis clos n'est pas nécessaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Nous voulons que les députés de l'opposition et les médias prennent connaissance de la teneur de ce document de façon à pouvoir faire des commentaires pertinents en se basant sur autre chose que le discours que je prononcerai à 20 heures demain.

Le député devrait repenser à la façon de procéder du temps où lui-même détenait ce portefeuille, et sous tous les autres ministres des Finances.

**M. Gauthier:** Pas après coup.

• (1425)

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Je peux lui citer toutes sortes d'exemples prouvant que les gouvernements précédents ont consulté des fiscalistes ou des comptables fiscaux, pour pouvoir présenter de meilleures mesures.

[Français]

## ON DEMANDE POURQUOI LA RÉFORME FISCALE SERA CONNUE DES EXPERTS AVANT D'ÊTRE RENDUE PUBLIQUE

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, le ministre des Finances essaie de jouer sur les mots. Personne, ni le chef de l'opposition officielle ni moi-même, ne va blâmer le ministre d'essayer d'avoir des consultations avec des experts.

Mais, monsieur le Président, c'est la première fois que je vois qu'un document supposé être confidentiel va être donné, 48 heures avant d'être rendu public, à des experts qui ne peuvent pas donner de conseil au ministre, puisque les documents sont tous imprimés.

Alors, je demande au ministre pourquoi 20 spécialistes, de ses amis, sont-ils réunis aujourd'hui à Ottawa pour étudier un document qui sera rendu public seulement demain soir à l'ensemble de la population canadienne et aux députés de cette Chambre?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je remercie les députés pour leurs applaudissements.

**Une voix:** Ils ne s'adressent pas à vous.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Permettez-moi de rappeler au député qu'il s'agit d'un Livre blanc et non d'un budget. C'est une distinction fort claire que le député devrait faire.

Ces gens apportent leur contribution à cet égard depuis six ou sept mois, sauf erreur. Ils ont joué un rôle énorme en examinant les aspects techniques en détail, d'un point de vue pratique, ce qui nous a permis de pouvoir compter sur les conseils des fonctionnaires du ministère et de ces experts du secteur privé, auxquels on a pu soumettre certaines idées. Selon moi, cette façon de procéder est meilleure et nos vis-à-vis devraient me féliciter d'agir en vue d'améliorer les choses.

## LA POSITION DU MINISTRE

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, le ministre des Finances ne semble pas se rendre compte de la gravité de la situation. Il ne s'agit pas de consultation en l'occurrence, mais bien d'un document déjà rédigé qu'on communique seulement à quelques fiscalistes, probablement des amis du parti, qui peuvent ainsi chercher à obtenir des avantages spéciaux pour eux-mêmes ou leur entreprise.